

Traits d'Union



NOVEMBRE 2005

- 1 / Alcan à Alma
- 2 / Cercueils Vic Royal
- 3 / Inco
- 4 / Répression syndicale

Métallos et Alcan Janvier 2006

C'est dans une proportion de plus de 90 % que les 800 Métallos à l'aluminerie d'Alcan à Alma ont donné à leur comité de négociation un mandat de négocier un nouveau contrat de travail avant l'expiration de l'actuelle convention collective. Les négociations devraient débuter au mois de janvier 2006.

Les travailleurs à l'usine d'Alma sont productifs. La compagnie admet que cette usine récente et moderne aura une longévité de plus de 50 ans.

Un problème majeur touche le niveau des heures supplémentaires d'environ 13 % et l'assignation obligatoire des travailleurs durant leurs congés hebdomadaires. Il faut revoir l'organisation du travail et embaucher.

Les membres sont prêts. Le comité de négociation a rencontré celui du syndicat local chez ABI à Bécancour. ●

Ateliers de misère

▼ Le Fédéral dit non à l'étiquetage des vêtements

Le Gouvernement fédéral refuse d'adopter une réglementation qui aurait permis aux consommateurs de connaître la provenance des vêtements qu'ils achètent. Les vêtements sont-ils faits au Bangladesh dans un atelier où travaillent des enfants de moins de 12 ans ? Nos vêtements sont-ils faits en Chine où en situation de quasi esclavage des hommes et des femmes doivent travailler 12 à 14 heures par jours, 7 jours par semaine pour moins d'un dollar par jour?

Le mouvement syndical et le mouvement pour le commerce équitable demandent que le Fédéral force les entreprises à indiquer sur chaque étiquette de chaque vêtement un code mentionnant les noms et adresses des usines où sont faits les vêtements qui nous sont vendus. Mais les entreprises comme Wal-Mart refusent.

Nous vous invitons à joindre la Coalition québécoise contre les ateliers de misère soutenue par le Fonds humanitaire des Métallos. Site: www.ciso.qc.ca Téléphone: (514) 383-2266. ●



Course de taxi Solutions à long terme

Bien que la Commission des transports du Québec ait en partie acquiescé à la demande des Métallos d'augmenter les coûts d'une course de taxi, ces derniers s'inquiètent de son manque de vision à long terme.

Selon le Regroupement professionnel des chauffeurs de taxi, il y a d'autres problèmes comme les postes de taxi privés, le trop grand nombre d'intermédiaires ou les « bénévoles » en région. Il demande un forum permanent de l'industrie du taxi afin de réunir les représentants des chauffeurs de taxi, les compagnies de services, les usagers et les instances gouvernementales pertinentes. Ce modèle existe déjà dans le camionnage.

Le Regroupement déplore également que le gouvernement Charest n'ait rien dit au sujet des crédits d'impôt. ●

N'oubliez pas ! Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle se déroulera les 23, 24 et 25 novembre 2005 à l'Hôtel Delta à Trois-Rivières. Le rapport du directeur fera le point sur l'année qui vient de s'écouler et les principaux enjeux qui nous interpellent. Il y aura des invités. Il y aura vos résolutions. ●

Smurfit Stone Les Métallos restent

La compagnie Smurfit Stone à Portage-du-Fort près de Gatineau voulait démanteler la cour à bois du moulin-à-scie et la confier à un sous-traitant. Elle a déposé une requête en décertification. Les Métallos ont déposé une requête pour le transfert des droits et des obligations. Ils ont gagné. Le sous-traitant sera couvert par l'accréditation et la convention collective Métallos. ●

Activités

■ Novembre 2005

23 au **Ass. annuelle**
25 Trois-Rivières

Cours

■ Novembre 2005

1 **Accommodement**
Montréal
2 au **Santé-sécurité**
4 Montréal
7 au **Grief**
9 St-Jean
9 au **Délégué**
11 Rouyn-Noranda
29 au **Délégué**
1^{er} nov. Québec

■ Décembre 2005

3 au **Délégué**
4 Laval
5 au **Enquête**
7 Québec
7 au **Délégué**
9 St-Jean
12 au **Réclamations**
14 Ste-Thérèse

Français au travail Préavis

« Préavis », c'est le délai que doit respecter le salarié ou l'employeur qui désire mettre fin au contrat de travail. « Notice » vient de l'anglais « notice ».

En français, « notice » signifie la préface d'un livre ou un ensemble d'indications, par exemple, une notice technique qui accompagne un appareil ou, finalement, un résumé des conditions d'une émission de titres par une société. ●

Aliments Carrière L'ancienneté

Les 90 Métallos d'Aliments Carrière à St-Césaire ont accepté une première convention collective. L'élément majeur à retenir se situe au niveau du calcul de l'ancienneté. Un rang sera déterminé au lieu de déterminer l'ancienneté par les heures travaillées. Certains travailleurs évitaient de prendre leurs congés pour maintenir leur rang sur la liste d'ancienneté. Cette entente de 29 mois accorde 40 cents de l'heure par année. Le salaire horaire moyen est de 10 \$. Aliments Carrière est une conserverie. ●

Lafarge Canada Suspensions annulées

Deux Métallos chez Lafarge Canada à St-Cons tant ont été suspendus. L'employeur jugeait qu'ils avaient exercé le droit de refus de façon abusive. Le syndicat a prouvé devant un arbitre qu'ils avaient suivi la procédure. Les travailleurs seront remboursés. ●

Recrutement

Les nouveaux membres sont : les Métallos de l'Agence de sécurité de Montréal, les 55 Métallos de l'entrepôt de produits laitiers, Les Produits de Marque Liberté à Candiac. ●

Cercueils Vic Royal à Victoriaville Métallos



Les 452 travailleurs et travailleuses chez Cercueils Vic Royal à Victoriaville viennent d'adhérer au Syndicat des Métallos (FTQ). Ils étaient membres d'un syndicat indépendant. Sur la photo, nous apercevons, Marcel Édoïn, coordonnateur du service du recrutement des Métallos, Frédéric Nadeau, président du syndicat local chez Cercueils Vic Royal, Michel Arsenault, directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ). Debout, de gauche à droite, Michel Dussault, recruteur Métallos, Francis Migneault, Daniel Dupuis, Luc Poirier, membres de l'exécutif syndical chez Cercueils Vic Royal et Gérard Young, recruteur Métallos à Victoriaville.

Comfort Inn

■ Boucherville Trois ans / 11 %

Les Métallos du Comfort Inn à Boucherville ont un contrat de travail de trois ans. La charge de travail des préposées aux chambres a été réduite d'une chambre.

Parmi les autres gains, il y a des augmentations de 3%, 4% et 4 %, une plus grande participation de l'employeur au FSTQ majorée et trois jours de maladies supplémentaires monnayables si elles ne sont pas prises. Le salaire horaire moyen est de 13 dollars. ●

■ Laval Une première

Les nouveaux Métallos de la réception et de l'entretien technique du Comfort Inn à Laval ont une première convention collective de trois ans. En plus de mettre par écrit les acquis du passé, ils auront 13 % d'augmentations dont 9 % en salaires et 4 % dans le Fonds de solidarité FTQ. Ils auront trois journées de maladie, deux congés fériés supplémentaires et un congé mobile. Les heures supplémentaires seront payées après huit heures par jour. Le salaire horaire moyen est de 13, 50 \$. ●

Santé sécurité

■ G.E. Leblanc à St-Anselme

Grâce aux Métallos, la Commission des lésions professionnelles (CLP) a accordé un pourcentage d'atteinte permanente de 3,3 % à un Métallos chez G.E. Leblanc à St-Anselme. ●

■ Frank & Mario Métal

Frank & Mario Métal contestait un accident de travail du président de cette unité de la section locale composée 7625. Les Métallos l'ont fait reconnaître par la Commission de la santé sécurité du travail (CSST). ●

■ Multipak

La CLP a rejeté une requête de l'employeur chez Multipak qui contestait une décision de la CSST. Cette dernière endossait le fait accidentel d'entorse lombaire subie par un travailleur. L'employeur prétendait que le travailleur avait manipulé des charges au-delà de l'assignation de travaux légers prescrite par son médecin. La commission a jugé que l'employeur n'a pas déposé de preuves convaincantes. ●

▼ De Noranda à INCO en passant par Falconbridge

Le Syndicat des Métallos exige que l'achat de Falconbridge, anciennement Noranda, par INCO ne soit pas être réalisé aux dépens des emplois ou des conditions de travail des travailleurs et travailleuses en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. INCO doit respecter toutes les obligations envers les employés actuels, les retraités et les régions où la compagnie est implantée. Les Métallos au Québec représentent des travailleurs à Montréal, Raglan et Valleyfield. Au Canada, les Métallos représentent des travailleurs en Ontario, dans les Provinces atlantiques et au Manitoba. ●

L'éducation continue !



Il y a des cours de formation à la grandeur du district. Ici, une photo d'un cours de délégué qui a été donné à Sept-Îles en octobre.

Plein de talents !



Une belle surprise. Dernièrement, nous recevions par courriel un exemplaire du journal Réservoirs d'Acier Granby. Très, très bien. Nous encourageons ses artisans à poursuivre.

Nous encourageons également toutes les sections à produire un journal et à nous le faire parvenir. Non seulement cela nous fait bien plaisir d'en parler, mais ces publications font partie de l'histoire de la section locale et du syndicat.

JB Martin

Postes vacants

Les 27 Métallos chez JB Martin à St-Jean-sur-Richelieu ont obtenu la mise en place d'une procédure pour combler des postes temporairement vacants. La convention collective de cinq ans prévoit des augmentations salariales de 1,95 \$. Le salaire horaire moyen est de 14 \$. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de tissus techniques dont le kevlar pour la conception entre autres de vestes anti-balles. ●

Hyprescon

Congédiement annulé avec pleine compensation

Un Métallos chez Hyprescon à St-Eustache retournera au travail avec une pleine compensation monétaire. C'est ce qu'un arbitre a ordonné à l'employeur chez Hyprescon. Le travailleur avait été congédié pour absentéisme. L'employeur n'avait pas respecté la procédure prévue à la convention collective. Ces Métallos fabriquent des tuyaux d'acier recouverts de béton. ●

Infasco

Règlement

Les 400 Métallos chez Infasco à Marieville ont accepté un règlement de cinq ans qui prévoit une formule d'intégration du coût de la vie et des augmentations de 0,25 \$ l'heure pour chacune des deux dernières années du contrat de travail. Le salaire horaire moyen est de 23 \$. Les travailleurs ayant 30 ans d'ancienneté ont droit à un montant de 25 000 \$ s'ils acceptent de travailler cinq années de plus. ●

▼ Saviez-vous que

■ Il y a plus de pauvres aux États-Unis

Selon le dernier rapport du Bureau du recensement du gouvernement américain, les pauvres représentaient 12,7 % de la population américaine en

2004 soit une quatrième hausse annuelle consécutive. En tout, il y a aux États-Unis 37 millions de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté soit 1,1

million de plus qu'en 2003. Le nombre de personnes vivant sans couverture sociale est passé de 45 millions à 45,8 millions. ●

■ Personne n'est à l'abri de la mondialisation sauvage

Aux États Unis, la multinationale Delphi, un sous-traitant de GM, demande à ses 30 000 travailleurs de couper leurs salaires de 27 US l'heure à 10 \$ US l'heure. De plus, elle exige qu'ils « scrapent » une grande partie de leur assurance santé et de leur régime de retraite, réduisent de deux semaines la période de vacances, cou-

pent les congés fériés, etc. Delphi est une multinationale qui compte 185 000 employés dont les deux tiers travaillent dans les pays du Sud là où une multinationale comme Delphi peut faire des profits illimités en exploitant une main d'œuvre à bas salaire et sans protection sociale.

Maintenant que l'industrie de l'automobile

est frappée, quelle industrie peut se vanter d'être à l'abri de la mondialisation sauvage ? Il y a quelques années, ce furent le textile et la production de vêtements qui sont partis, les meubles ont suivi, puis ce fut l'électronique, les équipements de sports (Bauer Nike) et maintenant, c'est l'industrie automobile. Il faut s'organiser. ●

■ La répression syndicale fait 145 morts en 2004

Selon la Confédération des syndicats libres (CISL), les syndicalistes font face à l'emprisonnement et leur vie est menacée partout dans le monde. Le États et les employeurs bafouent les droits des travailleurs dans le cadre d'une com-

pétition féroce et non réglementée sur le marché mondial. La Colombie en Amérique latine vient en tête avec 99 syndicalistes tués sur les 145 qui sont morts dans le monde. Ce sont 16 morts de plus que ce que révélait l'étude de 2003. Selon l'enquête ef-

fectuée en 2004 dans 137 pays, 704 syndicalistes ont été torturés, battus ou blessés, 463 ont reçu des menaces de mort et 4 558 ont perdu leur emploi. De plus, 2,017 ont été arrêtés et 184 ont été détenus ou emprisonnés. ●

Fibrocap Un bon contrat

Les 70 Métallos chez Fibrocap à Beloeil ont signé un contrat de travail de cinq ans leur donnant des augmentations salariales de 0,16 \$ l'heure à la signature, 0,16 \$ en avril 2006 et 0,32 \$ l'année suivante. Ils pourront négocier les salaires et le plan amélioré de partage des profits pour les années subséquentes. L'employeur a de plus augmenté sa contribution au régime d'assurance collective. Le salaire horaire moyen est de 15 \$. Ils fabriquent des caisses de camions. L'entreprise est en période de restructuration. ●

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'Union

NUMÉRO
178

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8

Téléphone: (514) 382-9596 **Télécopieur:** (514) 382-2290

Courriel: syndicat@metallos.org **Toile:** www.metallos.org

Directeur des Métallos québécois: Michel Arsenault

Responsable: André Laplante

Correspondants: Yan Gauthier (Québec), Nicolas Lapierre (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine), Yvon Robert (Montréal), Gaétan Gladu (St-Jean), Jean-René Dumas (Nord-Nord-Ouest)

Collaboration: Jean Lapointe

Personnel de soutien: Francine Couture, Solange Rivest (Montréal)

Tirage: 15 000 **Premier numéro:** Mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Transcontinental Québec

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Je me souviens

Philips, c'est pas une lumière!



Philips classe de former sa clientèle autour du Québec. Cette année, elle a lancé une campagne de publicité à grande échelle pour promouvoir ses produits. Cette campagne vise à convaincre le consommateur que Philips est la marque de référence en matière de produits électroménagers. Le consommateur n'a pas le droit de choisir son produit. Il est obligé d'acheter les produits Philips. Cette campagne de publicité est financée par le gouvernement du Québec. Elle vise à promouvoir les produits Philips et à convaincre le consommateur que Philips est la marque de référence en matière de produits électroménagers. Cette campagne de publicité est financée par le gouvernement du Québec. Elle vise à promouvoir les produits Philips et à convaincre le consommateur que Philips est la marque de référence en matière de produits électroménagers.

Boycottons Philips!



Boycottons le secteur des luminaires chez Philips. Cette compagnie a mis à pied des Métallos à St-Jérôme et a déménagé au Brésil. ●

IOC Argent retourné

La Compagnie minière IOC avait versé une prime de 200 \$ à des employés en vertu de leur performance. La grande majorité a retourné l'argent. Les 270 Métallos avaient dit non au programme de performance que la minière voulait imposer lors de la grève de l'été 2004. ●